

# *L'ANR : ses missions, son budget, ses principes*

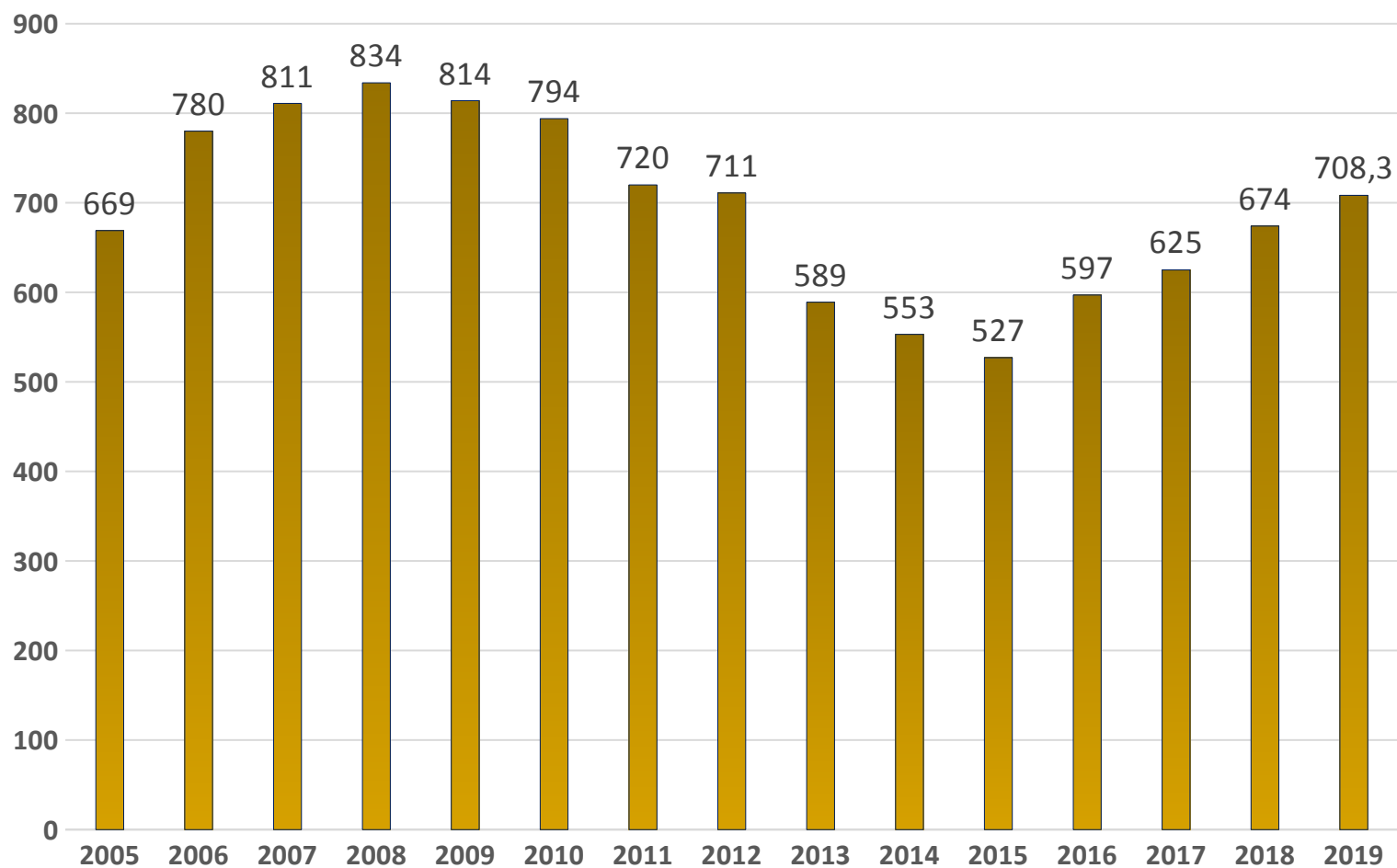
# NOS MISSIONS

---

- Financer et promouvoir le développement des recherches fondamentales et finalisées, l'innovation technique et le transfert de technologie ainsi que le partenariat entre le secteur public et le secteur privé
- Mettre en œuvre la programmation arrêtée par le ministère chargé de la recherche
- Gérer de grands programmes d'investissement de l'Etat dans le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Renforcer les coopérations scientifiques au plan européen et international
- Analyser l'évolution de l'offre de recherche et mesurer l'impact des financements alloués par l'agence sur la production scientifique nationale

# BUDGET D'INTERVENTION

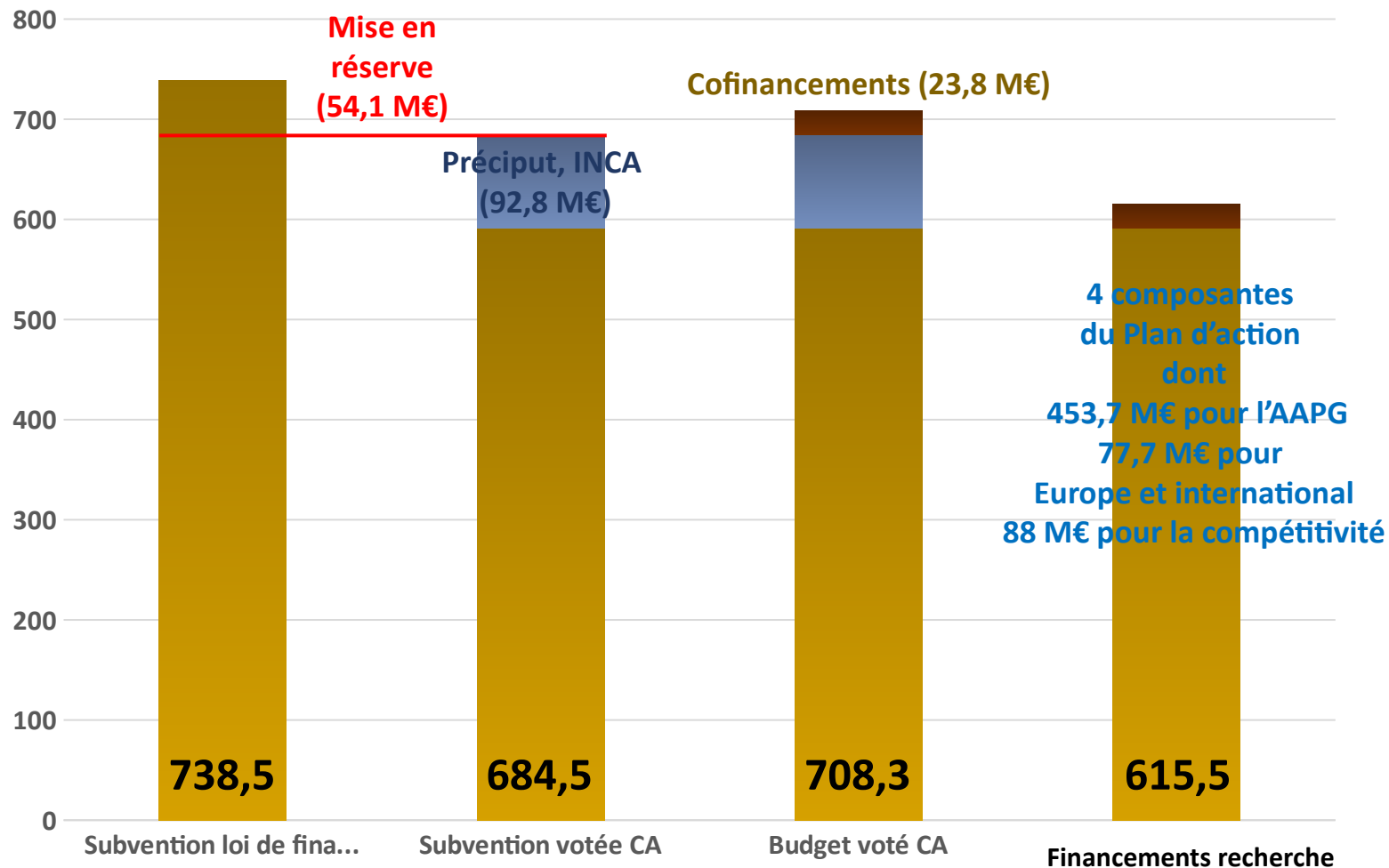
## BUDGETS INITIAUX (Budget voté en CA - M€)



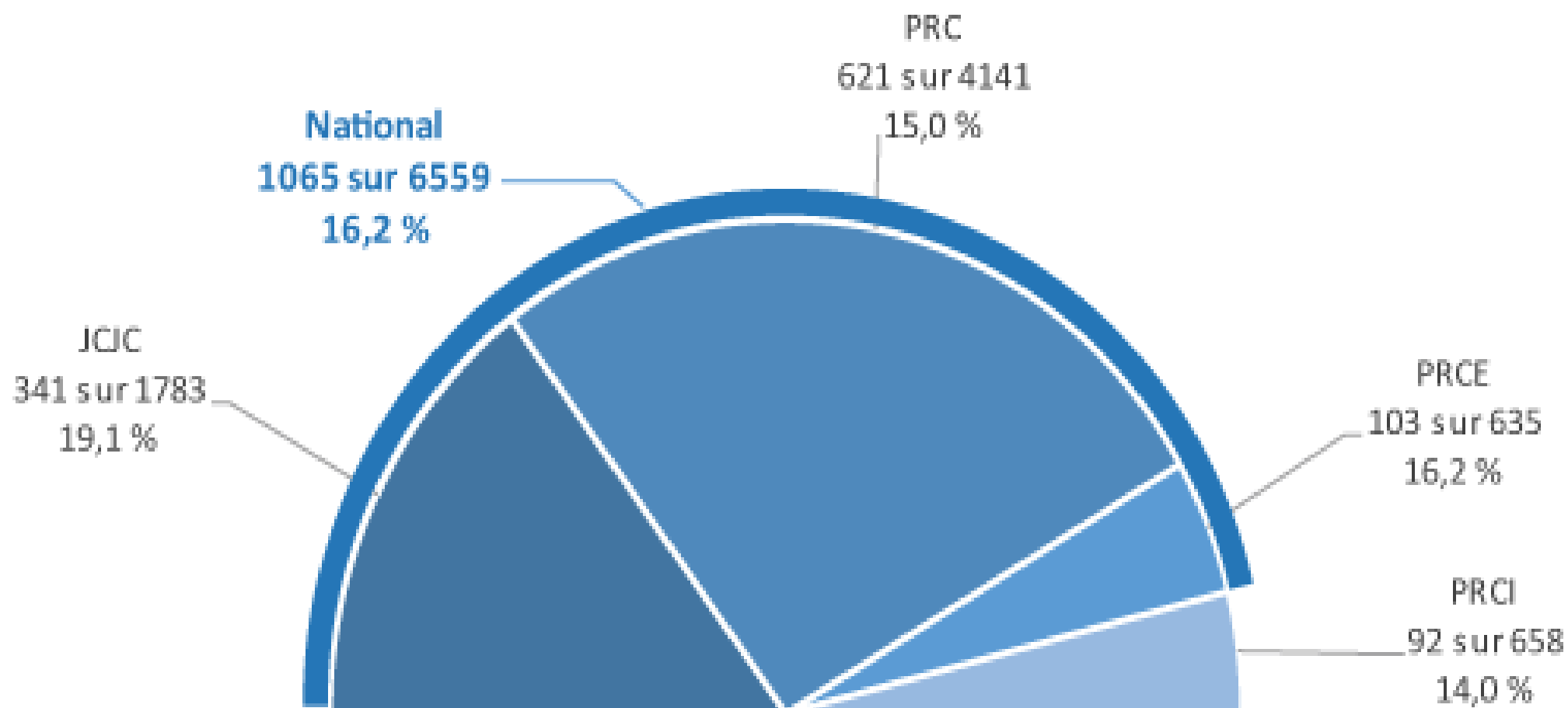
# BUDGET D'INTERVENTION 2019

(MILLIONS €)

*Un budget de fonctionnement de 36,1 M€, y compris la gestion des IA*  
*Un coût de la sélection AAPG de 9,4 M€*



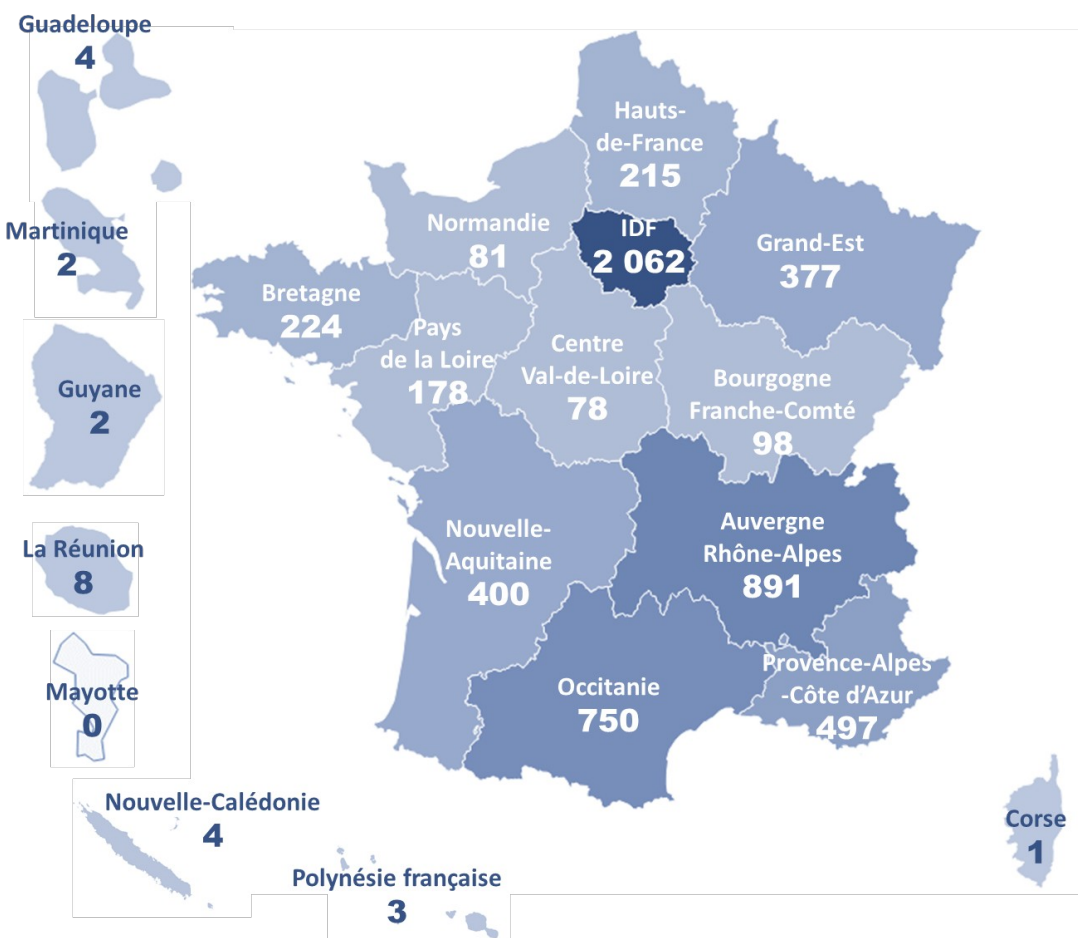
## AAPG 2019 – Répartition par instrument et taux de sélection



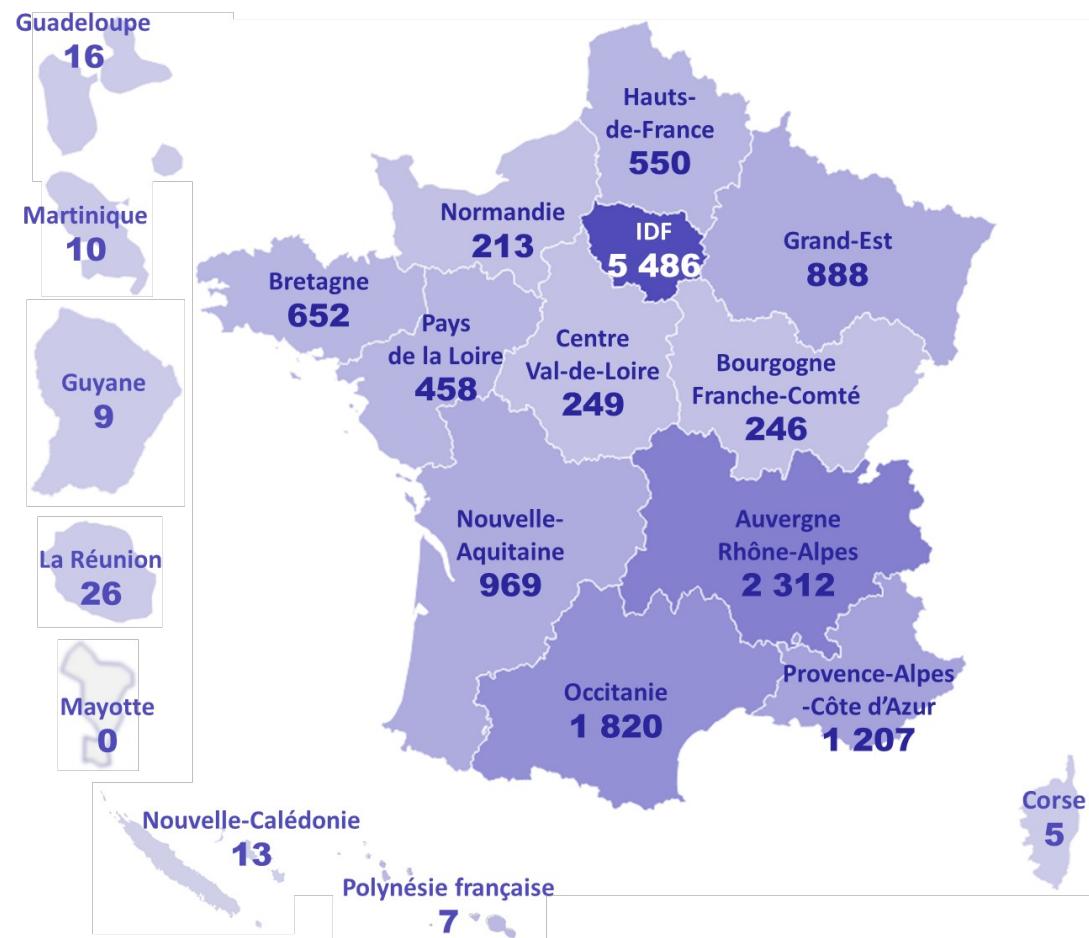
# REPARTITION REGIONALE DES PROJETS ANR

## Tous appels confondus du Plan d'Action (2014 - 2018)

### Répartition des coordinations, par région



### Répartition des participations, par région



# *2020 : Les appels du PA et de l'AAPG*

# Les appels du plan d'action 2020

---

- **L'appel à projets générique (composante 1 : Recherche et Innovation)**
  - Instruments de financement : PRC, PRCE, PRCI, JCJC
  - 49 comités d'évaluation scientifique
  - Sélection en 2 temps (excepté les PRCI)
- **Des appels spécifiques (dans les 3 autres composantes budgétaires)**
  - Tournés vers l'Europe et l'international :
    - bilatéraux, JPI, ERA-NET, MRSEI, T-ERC, Belmont Forum...
  - Centrés sur le partenariat public/privé :  
Labcom, Chaires industrielles, Instituts Carnot, Astrid, Astrid Maturation
  - Challenges ou Flashs annoncés au fil de l'eau sur le site de l'ANR

*N'oublier pas de vous inscrire à la Newsletter*



# AAPG (PA) : 49 axes de recherche

---

- **36 axes de recherche** sont présentés au sein de **7 domaines disciplinaires** correspondant aux :
  - 5 champs des Alliances nationales de recherche (Environnement, Énergie et Matériaux, Numérique, Sciences de la Vie, Sciences Humaines et Sociales)
  - Mathématiques et leurs interactions
  - Physique de la matière, Hautes énergies, Planète-Univers
- **13 axes de recherche** correspondent à des **enjeux transversaux**, situés à la croisée de plusieurs secteurs scientifiques et correspondant à des priorités de l'Etat.
- A chaque axe de recherche correspond un **CES** (comité d'évaluation scientifique)

*Choisir un axe de recherche c'est choisir le comité d'évaluation par lequel sera évalué son projet !*

# Les acteurs de l'évaluation

---

## Comité d'évaluation scientifique (49 CES en 2020)

### Bureau du comité

Président – référent (recruté sur appel à candidatures et formé par l'ANR) qui garde son indépendance scientifique lors du processus

2 Vice-présidents

### Membres

Personnalités qualifiées françaises ou étrangères appartenant aux communautés de recherche nommés par l'ANR sur proposition du Président-référent

### Experts

- Spécialistes français ou étrangers du domaine concerné par le projet
- Sur proposition des membres de comité et sollicités par l'ANR
- Évaluent en toute indépendance les pré-propositions et/ou les propositions détaillées

**En 2018 (48 comités) : 8039 expertises externes (étape 2) dont 60 % réalisées par des étrangers**

# AAPG: les priorités de recherche 2020

---

*Reconduction des priorités 2019 qui se déclinent principalement au sein de l'AAPG*

- **Intelligence artificielle (Plan IA)**
- **Sciences humaines et sociales (Plan SHS)**
- **Technologies quantiques.**
- **Antibiorésistance**
- **Autisme au sein des troubles du neurodéveloppement (Plan Autisme)**
- **Recherche translationnelle sur les maladies rares (Plan national maladies rares)**
- **Coopérations au sein de projets de recherche Franco-Allemand (PRCI et FRAL-SHS)**

# AAPG : les instruments de financement

---

- Projet de recherche collaborative : **PRC**
- Projet de recherche collaborative – Entreprise : **PRCE**
- Projet de recherche collaborative – International : **PRCI**
- Jeune chercheuse – jeune chercheur : **JCJC**

# AAPG : PRC

---

- **Objectifs :**
  - Favoriser l'excellence scientifique et le développement de concepts novateurs
  - Mise en commun de compétences pour atteindre les objectifs scientifiques d'un projet de recherche
  - Favoriser l'interdisciplinarité (selon la thématique abordée)
  
- **Attentes :**
  - Originalité et excellence scientifique
  - Plus-value de la collaboration pour atteindre des objectifs communs

*Concerne tous les laboratoires d'organisme ou d'établissement de recherche et de diffusion des connaissances éligible au financement de l'ANR.*

*Comprend toutes les formes de collaboration de recherche autres que celles concernées par les PRCE et PRCI*

# AAPG : PRCE

---

- **Objectifs :**

- Nouveaux axes de recherches pour les **laboratoires d'organisme ou d'établissement de recherche et de diffusion des connaissances éligibles au financement de l'ANR en lien avec le secteur privé français**
- Favoriser l'innovation au sein des **sociétés conduisant des travaux de recherche & développement**

- **Attentes :**

- **Partenariat public-privé \***
- Collaboration effective
- Partage de compétences

*\* au moins un laboratoire d'organisme ou d'établissement de recherche et de diffusion des connaissances éligible au financement ANR (laboratoire de recherche académique ou assimilé français) doit être identifié dans le consortium.*

# AAPG : PRCI

---

Brésil – Luxembourg (Lead ANR)  
Québec – Hong-Kong  
Russie – Singapour – Taïwan  
(double évaluation)  
Allemagne – Autriche - Suisse  
(Lead alterné)

- **Principes :**
  - Accords bilatéraux avec des agences de financement étrangères
  - Chaque agence finance ses équipes nationales
- **Objectif :** faciliter les collaborations entre les équipes de différents pays
- **Attentes :**
  - Collaboration équilibrée
  - Implication des coordinateurs scientifiques dans chacun des pays
  - Plus-value scientifique de la collaboration
- **Modalités particulières de soumission :**
  - **Enregistrement étape 1**
  - Soumission projet étape 2
- **Sélection opérée par pays (en lien avec l'agence étrangère)**

# AAPG : JCJC

---

- **Objectif :**
  - Favoriser la prise de responsabilité
  - Encourager les approches novatrices et originales
  - Tremplin pour les jeunes chercheurs français vers l'ERC
  
- **Candidat :**
  - Docteurs ayant soutenu leur thèse depuis moins de 10 ans (après le 01 janvier 2009 sauf dérogation)
  - **Ouvert uniquement aux titulaires d'un CDD ou CDI couvrant la durée totale du projet**
  
- **Financement** de l'équipe du jeune chercheur
  - Un seul partenaire bénéficiaire de l'aide
  - Des collaborations avec des chercheurs d'autres établissements sont néanmoins possibles



# AAPG : les 2 critères d'évaluation de l'étape 1

---

## ❖ Qualité et ambition scientifique

A - Clarté des objectifs et hypothèses de recherche

B - Caractère novateur, originalité, positionnement par rapport à l'état de l'art

C - Pertinence de la méthodologie

D - Capacité du projet à répondre aux enjeux de l'axe scientifique choisi

## ❖ Organisation et réalisation du projet

A - Compétence, expertise et implication du coordinateur ou de la coordinatrice scientifique et des partenaires

B - **Pour les PRC ou PRCE** : Qualité et complémentarité du consortium, qualité de la collaboration

B - **Pour les JCJC** : apport du projet à la prise de responsabilité du coordinateur ou de la coordinatrice et au développement de son équipe

# AAPG : les 3 critères d'évaluation de l'étape 2

## ❖ Qualité et ambition scientifique

- a - Clarté des objectifs et hypothèses de recherche
- b - Caractère novateur, originalité, positionnement par rapport à l'état de l'art
- c - Pertinence de la méthodologie, gestion des risques scientifiques
- d - Pour les PRCI : capacité du projet à répondre aux enjeux de recherche de l'axe scientifique choisi

## ❖ Organisation et réalisation du projet

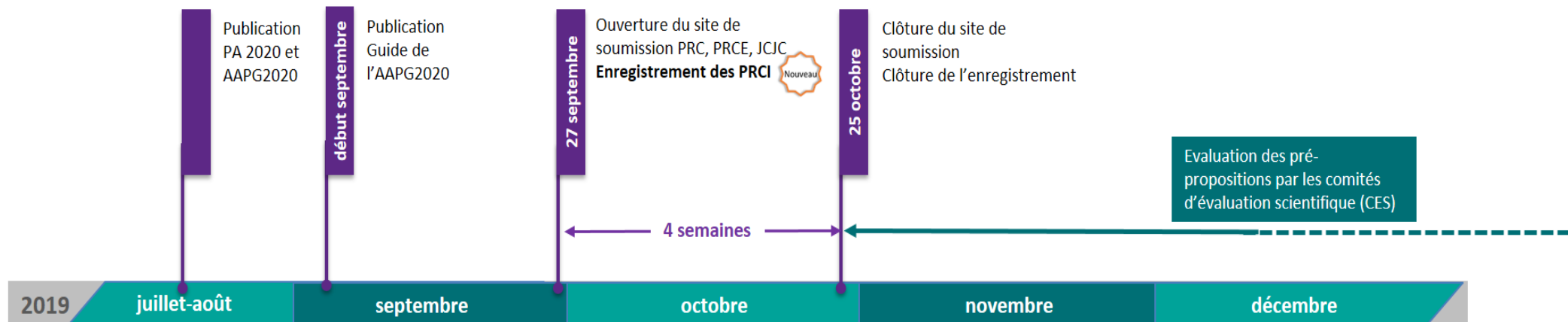
- a - Compétence, expertise et implication du coordinateur ou de la coordinatrice scientifique et des partenaires
- b - **Pour les PRC, PRCE et PRCI** : Qualité et complémentarité du consortium, qualité de la collaboration
- b - **Pour les JCJC** : apport du projet à la prise de responsabilité du porteur et au développement de son équipe
- c - **Adéquation des moyens mis en œuvre et demandés aux objectifs du projet**

## ❖ Impact et retombées du projet

- a - Impact scientifique et impact potentiel dans les domaines économique, social ou culturel
- b - **Pour les PRC et JCJC** : stratégie de diffusion et de valorisation des résultats y compris promotion de la culture scientifique
- b - **Pour les PRCE** : action de transfert de technologie et d'innovation vis-à-vis du monde socio-économique
- b - **Pour les PRCI** : équilibre et complémentarité des contributions scientifiques respectives des partenaires de chaque pays et valeur ajoutée ou bénéfice pour la France de la coopération européenne ou internationale

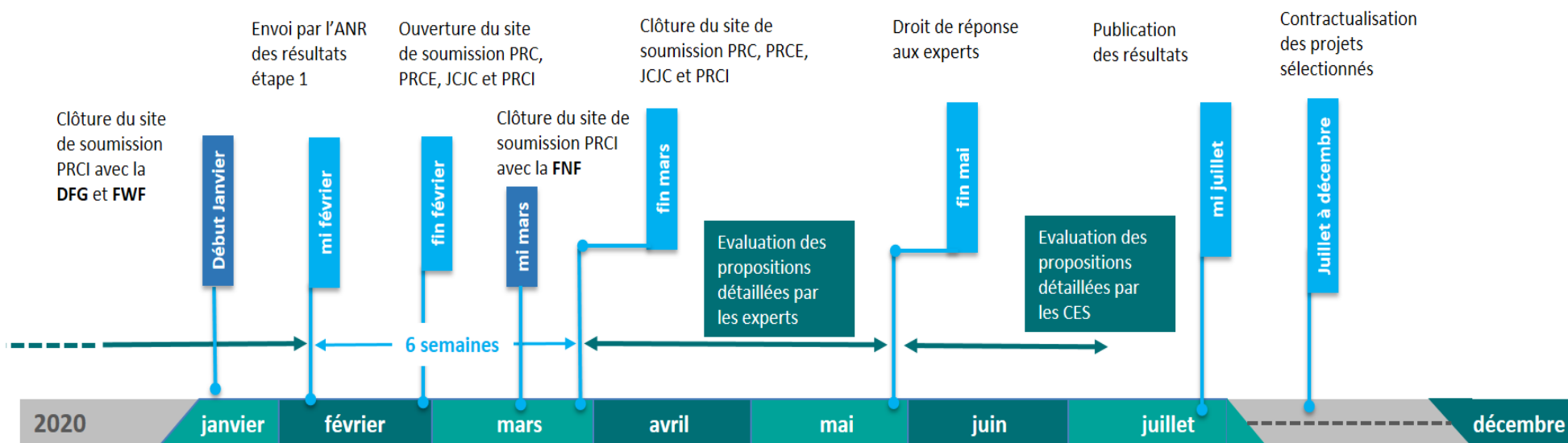
## ÉTAPE 1

Les porteurs de projets soumettent à évaluation une pré-proposition (PRC/PRCE/JCJC) ou enregistrent leur intention de déposer un projet (PRCI)



## ÉTAPE 2

Les porteurs sélectionnés à l'issue de l'étape 1 et les porteurs PRCI enregistrés en étape 1 élaborent une proposition détaillée



# Les appels tournés vers l'Europe et l'international

---

- **L'ANR soutient la participation des chercheurs français aux projets européens**
  - T-ERC
  - MRSEI
- **L'ANR soutient les collaborations bilatérales et multilatérales**
  - Appels bilatéraux et PRCI (instrument de l'AAPG)
  - JPI : participation aux 10 JPI
  - ERA-Net (+35)
  - CSA (4)
  - Art. 185
  - Belmont Forum...

***Organisation d'ateliers et webinaires sur demande***

# Les appels centrés sur le partenariat public/privé

---

- **Objectifs**
  - Encourager des approches novatrices
  - Favoriser l'innovation et le transfert de technologie
  
- **Appels :**
  - **LabCom**
    - Soutien à la création de laboratoires communs
    - Développer le potentiel de partenariat industriel et de transfert existant chez les acteurs de la recherche académique vers les PME, TPE et ETI.
  
  - **Chaires industrielles**
    - Ouverture d'une chaire dans un laboratoire public en co-construction avec une entreprise
    - Chaire dédiée à un domaine stratégique et prioritaire pour les entreprises françaises

*Colloque Innovation ANR (association de BPI) en préparation*

# Les appels dédiés à des besoins de recherche spécifiques

---

- **Challenges** (*souvent avec un partenaire privé*)
  - Favoriser la levée de verrous scientifiques, technologiques, méthodologiques ou relatifs à des enjeux de société
  - Encourager plusieurs équipes à travailler simultanément sur une même problématique
- **Flash**
  - Répondre à un besoin de connaissances suite à un événement exceptionnel (Flash Covid-19, Flash JO2024)

*Annonces sur le site internet de l'ANR et dans sa newsletter*

# Les appels en collaboration avec des partenaires institutionnels

---

- **Développer un réseau de partenaires institutionnels**

- DGA (Direction générale de l'armement)
- SGDSN (Secrétariat général pour la défense et la sécurité nationale)
- AFB (Agence française pour la biodiversité)
- CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie)
- AFD (Agence française de développement) ...

➤ **Soutenir des projets de recherche dans les secteurs d'intérêts de ces partenaires**

- **Opérer des appels pour des partenaires**

- Programme Opérationnel (PO) FEDER-FSE pour la région Guadeloupe
- Appel Sargassum – ANR/ADEME/Guadeloupe/Martinique...
- **Partenariat avec la Région Normandie, le GrandEst,**

# Contacts

---

- Dans le texte des appels à projets sont indiqués les points de contact
- Pour l'appel à projets générique (étape 1 notamment)
  - des contacts pour chaque axe de recherche
  - des adresses génériques pour toute question :
    - d'ordre scientifique : [aapg.science@anr.fr](mailto:aapg.science@anr.fr)
    - administrative ou financière : [aapg.adfi@anr.fr](mailto:aapg.adfi@anr.fr)
    - informatique : [aapg.si@anr.fr](mailto:aapg.si@anr.fr)
    - science ouverte de l'ANR : [scienceouverte@agencerecherche.fr](mailto:scienceouverte@agencerecherche.fr)

Le guide de l'AAPG 2020 et la FAQ



***Merci de votre attention***